Envoyé en préfecture le 24/03/2026
Reçu en préfecture le 24/03/2026
Publié le
ID : 022-212203632-20260321-DEL2026_02_03-DE

République Française
Département des Côtes d'Armor
Date de la convocation : Mardi 17 mars 2026

Extrait du registre des délibérations
Du Conseil Municipal du samedi 21 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le samedi vingt-et-un mars à 11 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de TRELEVERN, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la petite salle de la salle polyvalente, sous la présidence de Madame BERTINOTTI Dominique, maire.

Etaient présents : BERTINOTTI Dominique, SILVERT Julien, GUILLOU Anne Hélène, ADAM Dimitri, MEUNIER Martine, QUEGUINER Yannick, BROCKAERT Martine, LE ROUX Denis, FLEURY Bernard, BEC Bernard, CARMILLAT Brigitte, ROUSSEAU Joseph.

Absents excusés : ARNAUD-STROJNY Karine donne pouvoir à QUEGUINER Yannick,
LE BRIS Gaëlle donne pouvoir à SILVERT Julien,
MECHLING Yohann donne pouvoir à ADAM Dimitri.

Secrétaire de séance : Julien SILVERT.

Membres en exercice	15
Membres présents	12
Nombre de procurations	3

DEL2026-02-03
Objet : Election des adjoints

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7-2 ;

Considérant que, dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après *(établir pour les 3 tours de scrutin, le décompte de la majorité et des voix obtenues comme pour l'élection du maire)* :

1er tour de scrutin
Nombre de bulletins : 15
À déduire *(bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante)* : 3
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 12
Majorité absolue : 8

Envoyé en préfecture le 24/03/2026
Reçu en préfecture le 24/03/2026
Publié le
ID : 022-212203632-20260321-DEL2026_02_03-DE

A obtenu :

- Liste SILVERT Julien, 12 (douze) voix,

La liste SILVERT Julien ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire : M. SILVERT Julien, Mme GUILLOU Anne Hélène, M. ADAM Dimitri, MEUNIER Martine.

Fait et délibéré à TRELEVERN, les jour, mois et an précités.
Pour extrait conforme au registre,
La Maire,
Dominique BERTINOTTI

